

AsSolidAfrica 07



Dernière nouvelle : le collège de Boulma a été baptisé du nom de Callixte AUDIFFRED, grand ami et bienfaiteur de l'Afrique .

Je profite de cette lettre d'information pour lancer

l'appel à cotisations et à dons pour l'année 2020 (rappel : 12 euros par personne et 5 euros pour les jeunes mineurs), en vous souhaitant une bonne lecture .

Catherine Durand

L'année 2020 sera décidément pour tout un chacun une année pas comme les autres et pour AsSolidAfrica07 également.

Déjà en début d'année, les représentants de l'association ont dû renoncer à effectuer leur mission annuelle en Afrique. En effet, les mesures sécuritaires édictées par le Quai d'Orsay relatives au Burkina Faso rendaient le pays « entièrement déconseillé aux voyageurs sauf raison impérative » ou « formellement déconseillé ». Il s'avère impossible d'expliquer en peu de mots les raisons pour lesquelles la situation s'est à ce point détériorée mais force est de constater que le Burkina Faso est devenu partie intégrante de la crise sévissant au Sahel.

Depuis le mois de mars l'épidémie de *Coronavirus COVID-19* touche le monde entier et a mis à l'arrêt quasi complet les activités de tous les pays. Pour ASA07, le report de notre Assemblée Générale, prévue en avril dernier, s'est imposé. Nous avons néanmoins poursuivi notre travail au ralenti

et cette lettre d'information en est l'illustration. L'un et l'autre de ces événements témoignent que la solidarité envers nos amis africains n'est pas un vain mot et qu'elle demeure encore plus à l'ordre du jour.

Communication :

AsSolidAfrica07 : Qui sommes-nous ? Que faisons-nous ?

Les membres du bureau ont profité du confinement pour mettre la touche finale à la « lettre bilan » de l'association. Nous souhaitons disposer d'un document de présentation expliquant le contexte de la naissance d'ASA07, décrivant les actions menées depuis ses 10 années d'existence, tant au Burkina Faso qu'en France, mettre à l'honneur nos différents partenaires et soutiens financiers et parler de notre futur projet : la reconstruction du dispensaire.

Cette « lettre-bilan » sera un support précieux à nos demandes de financement ou d'aide à nos futurs projets. Nous vous invitons également à la diffuser au plus grand nombre de vos ami(e)s et contacts afin qu'ils nous

rejoignent dans ce projet humanitaire.

Par ailleurs, toujours dans le domaine de la communication, une jeune adhérente travaille actuellement sur un « flyer » que nous vous présenterons dès qu'il sera finalisé et approuvé par le Conseil d'Administration.



Véhicule : don de la Mairie de Chomérac

Le 18 Novembre 2019, la municipalité de Chomérac a remis officiellement à l'association un Kangoo blanc. Ce don constitue un précieux soutien et sera d'une grande utilité pour les déplacements en brousse. Suite à la réception de ce véhicule, ASA07 a travaillé à rechercher le moyen de transport adéquat et réunir les fonds nécessaires à son convoyage au Burkina ainsi que les démarches administratives et douanières.



Tout avait été calé pour le départ au mois de mars dernier quand l'épidémie de Covid-19 est apparue et a contrarié le départ. Heureusement la situation s'est débloquée et, samedi 23 mai dernier, notre ami Marcel a bénéficié d'un ordre de mission pour amener le véhicule à GORDES dans le Vaucluse, lieu de sa prise en charge pour son acheminement par container au Burkina via l'association Solidarité Espoir Sourire.

Micro crédits

Pour rappel, grâce à notre action « Coup de pouce dans la brousse », 60 personnes ont bénéficié d'un micro crédit pour un montant total de 1739 euros. Ces sommes ont été données en janvier 2019 et devaient être remboursées en janvier 2020 lors de la mission. Celle-ci n'ayant pas pu être organisée, le Bureau d'ASA07 a mandaté notre référent sur place, Jean-Paul NABALOUM pour gérer les remboursements.

Les sommes remboursées doivent servir à honorer de nouvelles demandes de micro crédits dans la limite du montant de l'enveloppe restituée. Jean-Paul doit nous adresser un compte-rendu de cette action prochainement.

Animation du 29 novembre 2019
Avec « Bérets des Villes » engagez-vous pour les collégiens de la brousse : c'est le thème de la soirée d'animation qui a permis de récolter la somme de 2.000,00 euros afin de terminer le deuxième bâtiment du collège de BOULMA

Le public est venu nombreux écouter les chanteurs des « Bérets des Villes » et participer à la tombola organisée. Il convient de rappeler que le premier prix était le tableau offert par le peintre choméracois Jacky SILVIOLI et le second une belle statue africaine en bronze.

Moulin à mil de Taonsgo

Grâce à la fondation « Talents et Partage » à laquelle l'adhérente Marie-Claude ARCOS, avait présenté un dossier d'aide au financement, le moulin à mil du village de Taonsgo a pu être construit et mis en route.

Cette réalisation, voulue et demandée par les femmes du village, leur apporte une aide précieuse d'autant qu'il s'agit du premier moulin à mil construit. Un groupement de femmes du village en assure le fonctionnement et la gestion.

Présentation de notre projet 2020 (et plus...):

L'Assemblée Générale 2019 a approuvé le projet de reconstruction du CSPS (Centre de Santé et de Promotion Sociale) de Boulma dénommé également dispensaire. Il s'agit d'un grand chantier pour ASA07 nécessitant un gros travail qui sera mené par la Commission nommée par le Conseil d'Administration et s'étalera vraisemblablement sur 2 voire 3 années.

Il est important de savoir que le dispensaire de Boulma couvre 6 villages (Boulma, Lemseré, Nagsené, Tanghin, Pougyango et Tibili) soit une population de 8.000 personnes. L'homologation du nouveau CSPS par l'autorité sanitaire ne posera donc pas de problème particulier. Il fonctionne avec des agents de santé payés par le gouvernement : infirmières (appelées *major*) et sage-femme (appelée *matronne*). Ce personnel assure uniquement les soins, l'entretien des locaux étant géré par le personnel salarié du COGES (comité de gestion) du CSPS. Au niveau de l'activité, il comptabilise environ 30 consultations par jour, 200 à 300 selon les mois et environ 25 accouchements par mois.



Objectifs et résultats attendus :

Si le Burkina Faso s'est doté d'un système de santé qui au fil du temps améliore la situation sanitaire, il reste encore beaucoup à faire. Il demeure encore beaucoup de mortalité maternelle avec des causes directes telles les hémorragies dues aux accouchements à domicile, complications d'avortement, infections, accouchements difficiles et des causes indirectes comme le paludisme, l'anémie, le VIH qui sont autant de pathologies aggravant l'état de santé de la femme enceinte.

La mortalité néonatale et infantile, si elle a bien régressé, reste toutefois élevée en raison des maladies diarrhéiques, anomalies congénitales, tétanos néonatal, malnutrition, prématurés, infections et maladies graves, paludisme, VIH et anémie.

Outre ces mortalités particulières, les principales causes de décès dans le canton sont le paludisme, la méningite, l'hypertension artérielle, la bronchite, les infections des voies respiratoires, la malnutrition et les morsures venimeuses.

Les priorités du CSPS sont clairement établies :

- Réduire la fréquence des maladies infectieuses et parasitaires
- Mettre l'accent sur les maladies telles que le VIH ou les maladies psychiques
- Améliorer la couverture de soins en infrastructures et équipements
- Rendre disponibles et accessibles les médicaments essentiels, vaccins et consommables médicaux
- Réduire les inégalités d'accès aux soins
- Améliorer la capacité d'organisation et de gestion du système de santé
- Promouvoir des actions de prévention en matière de vaccinations, contraception...
- Encourager les femmes à accoucher au CSPS.

Optimiser les ressources humaines : Le nouveau CSPS offrira à la population un accès aux soins plus performant avec un personnel motivé par de meilleures conditions de travail.

Description de l'ensemble du projet : Le site du CSPS doit être équipé d'un bâtiment comprenant une salle de consultation, une salle dédiée aux hospitalisations, une salle réservée aux injections, une autre aux pansements, une pharmacie,

une salle de garde et un bureau pour le Major. Il doit comporter également une salle d'accouchement ainsi qu'une autre appelée « suite de couches » ainsi qu'une salle de consultation prénatale. Un bâtiment doit également abriter les patients nécessitant une mise en quarantaine.

Des latrines doivent être à proximité de même qu'un accès à l'eau potable, ce qui implique la réalisation d'un forage ainsi que l'électrification du site.

Sur le site de Boulma certaines infrastructures pourront être conservées, comme le bâtiment réservé à la mise en quarantaine, mais d'autres doivent être impérativement reconstruites.

Nous disposons à ce jour d'un plan du bâtiment « type » de ce qui doit être édifié, tous les CSPS devant être construits sur le même modèle ainsi qu'un devis. D'autres devraient suivre.

Notre première action sera donc la réalisation du forage, indispensable d'une part pour apporter l'eau à proximité du dispensaire actuel et d'autre part pour la reconstruction du bâtiment.

Le C.A d'AsSolidAfrica 07

assolidafrika07@gmail.com